

Bulletin de liaison Solidaires Alsace



Numéro 2 - Février-Mars 2024



Edito : Le 8 mars, c'est la grève féministe !

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre. Depuis plus d'un siècle, cette journée nous rappelle que ce sont les luttes féministes qui ont permis la conquête de nouveaux droits. Ce n'est ni une « fête », ni la « journée de la femme » ! Cette journée nous rappelle que la lutte contre le patriarcat est toujours d'actualité.

Parce que les inégalités persistent au travail (salaires et précarité) et à la retraite, parce que le corps des femmes fait l'objet d'injonctions contradictoires (trop ou pas assez couvertes). Parce que le droit à l'avortement est menacé de par le monde, parce que les femmes et les minorités de genre subissent des violences sexistes et sexuelles au quotidien. Parce que les femmes racisé·es et handicapé·es subissent encore plus de violences et de discriminations. Parce que les femmes doivent souffrir en silence. Parce que l'extrême droite et les réactionnaires instrumentalisent les violences faites aux femmes pour diffuser des discours racistes et stigmatisent toute tentative d'éducation non sexiste et/ou à la sexualité. Parce que notre féminisme est inclusif et ne peut exister sans les femmes racisées, voilées, les femmes trans, les travailleuses du sexe dans nos luttes.

Pour toutes ces raisons, Solidaires Alsace appelle à faire grève le 8 mars : grève du travail, des tâches domestiques et de la consommation ! En lutte pour l'égalité !

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 et 3 : L'écho des syndicats

Page 3 : commission antifa

Page 4 : expression Solidaires

Page 4 : Agenda

Union
syndicale
Solidaires
Alsace



L'écho des syndicats

Grève au collège Leclerc : récit d'une lutte victorieuse

Droit de retrait le 7 décembre, grève le 15 février, « collège mort » le lendemain, ... le Collège Leclerc de Schiltigheim, classé en éducation prioritaire, a été le théâtre de tensions croissantes. Ces événements sont une réponse aux préoccupations persistantes concernant les conditions de travail dégradées, le suivi des élèves et la sécurité.

Depuis plusieurs mois, les personnels ont alerté sur le manque de concertation, de confiance, d'anticipation et les nombreux ratés sur des dossiers primordiaux. La charge mentale est devenue insupportable en raison des manquements de la direction qu'il a fallu quotidiennement palier. Se concentrer sur les enseignements ou le suivi des élèves est devenu impossible.

L'absence de Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) combinée à un incendie dans un algeco (le collège est en restructuration) survenu le 5 décembre ont contraint les personnels à exercer leur droit de retrait. Il fallait mettre en évidence les lacunes graves en termes de sécurité (sens d'évacuation de certains bâtiments) et rappeler ses obligations à la direction.

Suivie par 95% du personnel, soutenue par Sud éducation Alsace et l'intersyndicale, la grève du 15 février a été une mobilisation sans précédent au Collège Leclerc. L'attente de changement est grande de la part de l'ensemble des personnels comme en témoigne les 31 fiches SST rédigées depuis décembre.

Trois revendications principales : le départ du principal au plus tard en fin d'année scolaire, la mise en place d'un binôme de direction expérimenté, compétent et motivé par l'éducation prioritaire à la rentrée 2024-2025 et un tutorat de la direction jusqu'en juillet 2024 afin d'éviter le pire.

Le lendemain de la grève, les parents d'élèves ont exprimé leur solidarité en organisant un "collège mort" : très peu d'élèves se sont présentés. Cela permet de souligner l'importance de la communauté éducative dans la constitution d'un rapport de forces dans le but de retrouver des conditions d'apprentissage et de travail sereines.

Vers un avenir meilleur ?

Les personnels ont l'espoir que ces événements marquent le début d'une nouvelle ère d'engagement en faveur d'un environnement éducatif plus sûr, plus sain et plus propice à la réussite et au bien-être de tous ses membres.

Si les personnels ont l'impression d'avoir été entendus par le Rectorat, SUD éducation Alsace, qui a appelé à la grève, restera attentif aux décisions prises en cette fin d'année. La rentrée prochaine doit être celle d'un nouveau départ pour le collège Leclerc où personnels et parents ont largement démontré leur attachement à un service public d'éducation pour tou*te*s les élèves.

Sud Education Alsace

SNCF : une grève des ASCT, pourquoi ?

Lancée par le CNA (Collectif National des ASCT) et soutenue par Sud Rail, la grève nationale a été suivie par une grande majorité des contrôleur·se·s TGV et TER en Alsace. Plus d'un an après la grève historique de décembre 2022, **Sud Rail Alsace estime le taux de grévistes dans la région à plus de 60% pour le weekend du 16, 17 et 18 février.** Une grève largement majoritaire malgré l'opération de communication de la direction SNCF qui tente de décrédibiliser le mouvement.

Que revendiquent les ASCT ?

La mise en place d'une cessation progressive d'activité (CPA) spécifique aux ASCT pour gommer les effets néfastes des réformes successives des retraites, notamment l'allongement de la durée de cotisation. La mise en place d'un compte professionnel de prévention (C2P qui tient compte de l'exposition aux risques professionnels) et la possibilité de convertir ces points en trimestres afin de partir plus tôt à la retraite. Une augmentation à hauteur de 500€ de la prime de travail à hauteur pour compenser les

conditions de travail liées aux métiers des personnels « roulants » (conditions de travail, horaires et jours décalés, risque sureté,...).

Non respect de l'accord de décembre 2022, 2,42 milliards de profits la même année qui avait fait dire à son PDG : "si on devait se comparer aux entreprises du CAC 40, on serait à la 15e place !", il est temps que la SNCF entende les revendications légitimes portées par les agents en grève !

Sud Rail Alsace



Commission antifa

"Lundi 5 février 2024, aux alentours de midi, des membres du "syndicat étudiant" UNI Strasbourg s'en sont pris physiquement à deux étudiantes membre de Solidaires étudiant-e-s Strasbourg.

Alors que des membres de l'UNI tractaient à Paul Appell, deux militantes de Solidaires étudiant-e-s se sont rendues sur les lieux pour informer les étudiant-e-s sur les fondements racistes et sexistes de l'UNI, chanter des slogans et informer les étudiant-e-s sur la mobilisation contre la loi immigration.

La réponse de l'UNI a été de frapper une de nos camarades sur la tête, puis assommer d'un coup de poing une autre. Des insultes sexistes comme "léche mon cul guerrière" ont

Communiqué de Solidaires Etudiant-es Strasbourg : quand l'UNI Strasbourg violente des étudiantes antiracistes

également été proférées contre nos camarades. Ces actes ont été filmés et de nombreux étudiant-e-s en ont été témoins.

La police est arrivée sur les lieux suite à l'appel de l'UNI qui a manifestement omis le fait que ce sont leurs membres qui ont initié les violences physiques.

Nos camarades ont porté plainte et sont accompagnées par notre avocat et notre union départementale Solidaires Alsace."



Pour une autre agriculture et pour une autre société ! Soutien à l'agriculture paysanne !



En Alsace comme dans d'autres régions, la Confédération paysanne s'est mobilisée pour porter un autre discours dans le cadre des mobilisations du monde agricole démarrées il y a quelques semaines. Les militant·es de l'union syndicale Solidaires Alsace ont apporté leur soutien aux camarades de la Confédération paysanne.

La Confédération paysanne Alsace a organisé plusieurs mobilisations pour défendre le modèle de l'agriculture paysanne. Un premier rassemblement à Sélestat a compté plus d'une centaine de personnes. Le 6 février, elle s'est mobilisée contre la dérégulation des OGM devant le Parlement Européen à Strasbourg. Enfin, les Salons à la ferme, entre le 19 février et le 3 mars, dans trois fermes de la région,

constituent un dernier temps fort. L'objectif est d'ouvrir les fermes et de présenter l'agriculture paysanne au moment où se tient le Salon de l'agriculture à Paris.

Dans les mobilisations du monde paysan, la Confédération paysanne propose un autre modèle agricole. Elle défend notamment la création d'un revenu paysan et l'interdiction d'un prix d'achat inférieur au prix de revient pour les agriculteurs. tout en portant un véritable discours écologiste et social (sécurité sociale de l'alimentation par exemple), à rebours du modèle productiviste défendu par la FNSEA et la Confédération rurale.

Le gouvernement a décidé d'accéder aux principales revendications portées ces dernières qui consistent à « simplifier » les démarches administratives en levant les freins au niveau environnemental (zones humides, jachère, haies, pesticides). Le message est simple : continuons à défendre le modèle capitaliste de l'agrobusiness.

Pour une convergence entre paysan·nes et salarié·es, Solidaires Alsace continuera à apporter son soutien aux mobilisations de l'agriculture paysanne portée par la Confédération paysanne et ses soutiens !

Agenda :

- 8 mars : grève et manifestation féministe**
- STRASBOURG** : 14H ET 17H - place Kléber **MULHOUSE** : 17H30 - Place de la Bourse
- 16 mars** : manifestation soutien au peuple palestinien
- 19 mars** : grève et manifestation Fonction publique
- 23 mars** : manifestation - lutte contre le racisme et l'extrême-droite
- 22 au 26 avril** : 9ème congrès de l'union syndicale Solidaires à Toulouse-Labège

Quelle arme on a ? Le syndicat !

Besoin d'être informé sur tes droits et de les défendre ? Marre de te faire exploiter par ton employeur ? Envie de t'organiser pour faire progresser nos droits et transformer la société ?

L'union syndicale Solidaires regroupe des syndicats et des adhérent·es individuel·es de tous les secteurs du public, du privé et du secteur associatif !

